



CONSEIL GÉNÉRAL

Conseil Général de l'Ariège

Reçu le : 24 DEC. 2008
(Préfecture Foix)
Affiché le : 24 DEC. 2008
(Hôtel du Département Ariège)

Extrait du procès-verbal
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL GENERAL

Réunion du : 12 décembre 2008

Présents : MM. ALVAREZ, AURIAC-MEILLEUR, BERDOU, BONREPAUX, CAZANAVE, DURAN, FONDERE, LOUBET, MAGDALOU, MARETTE, MASSAT, MONTANE, NAYROU, PIQUEMAL, ROUCH, SABOY, SICRE, SOUQUET, ZONCH.

Absents : MM. BARI (Procuration à M. AURIAC-MEILLEUR), COUMES (Procuration à M. ZONCH), SOULA (Procuration à M. MONTANE).

DOSSIER N° 103 Page 3

TRAVERSEE PYRENEENNE PAR LIAISON ROUTIERE TOULOUSE - PUIGCERDA - BARCELONE

LE CONSEIL GENERAL DE L'ARIEGE

Considérant que le franchissement des Pyrénées pour renforcer les liens entre l'Espagne et la France est aujourd'hui l'un des freins les plus importants à l'évolution des relations entre nos deux pays.

Considérant que le développement de l'Europe, la mondialisation avec ses conséquences obligent plus que jamais à prévoir des passages transpyrénéens ouvrant sur une Espagne moderne et dynamique.

Considérant que tous les scénarios sont étudiés : par mer, par air, par fer et par route.

Considérant que dans cet ordre d'idée se trouve une nouvelle fois posée la question de l'aménagement routier entre Toulouse et Barcelone par la Vallée de l'Ariège.

Considérant que ce sillon favorable a été utilisé pour accueillir une route classée nationale (RN20) puis européenne (E9).

Considérant qu'à de nombreuses reprises, l'intérêt de cet itinéraire routier a été affirmé par pratiquement tous les responsables politiques français ou espagnols.

Considérant que cet intérêt a été exprimé lors des sommets franco-espagnol et plus particulièrement lors de la rencontre du 10 janvier 2008.

Considérant qu'à certaines périodes les actes ont rejoint les propos par la réalisation d'opérations d'aménagement :

- côté français avec la A66, la 2x2 voies Pamiers/Tarascon sur Ariège, la déviation des Cabannes, les tunnels de Foix et du Puymorens, le créneau de l'Hospitalet.

- côté espagnol, l'itinéraire est à présent aménagé en voie rapide jusqu'à Berga et devrait l'être rapidement jusqu'au tunnel de Cadi. Il restera alors moins d'une dizaine de kilomètres jusqu'à la frontière franco-espagnole.

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

AFFIRME

l'impérative nécessité de développer les transports au niveau de la Région Midi-Pyrénées.

PREND ACTE

des engagements arrêtés lors du sommet franco espagnol du 10 janvier 2008 pour l'amélioration de la liaison routière Toulouse – Barcelone,

CONSTATE

que ces engagements, souvent réitérés au cours des dernières années (CPER 2000 – 2006), ont souffert du manque de moyens financiers mis en oeuvre par l'Etat pour leurs réalisations,

APPROUVE

la recherche de modes de financement et de réalisation qui permettraient d'envisager la réalisation de cet aménagement et d'en accélérer le calendrier, y compris par une externalisation de l'action publique,

DEMANDE

- à l'Etat d'engager les études dans ce sens,

- de poser le principe de mise en place d'une démarche citoyenne d'accompagnement et de suivi de ce projet,

ARRETE

le cadre de cette démarche citoyenne autour de quatre postulats clairement énoncés :

. assurer la gratuité du tronçon 2 x 2 voies Pamiers – Tarascon sur Ariège dans l'hypothèse d'une externalisation,

. réaliser une étude globale dans l'hypothèse de juxtaposition d'une voie publique et d'une voie à péage,

. étudier une voie publique adaptée aux demandes de mobilité des riverains,

. faire de la voie concédée un véritable belvédère sur la vallée.

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil Général à remplir toutes formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Le PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Augustin BONREPAUX".

Augustin BONREPAUX